

DÉROGATION MINEURE

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Mme Martine Lafond de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 2 avril 2024 au bureau municipal sis au 110 Rue des Loisirs, Saint-Pierre-les-Becquets, QC G0X 2Z0

Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

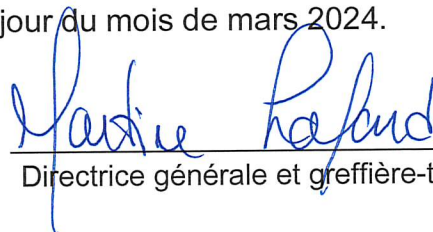
26 rue Paris - lot 6 134 028

Demande de dérogation mineure visant à autoriser un bâtiment accessoire en cour avant dont :

- Un bâtiment accessoire doit se trouver en cour latérale ou arrière, *tel qu'exigé à l'article 209 du règlement de zonage no. 2011-159;*

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

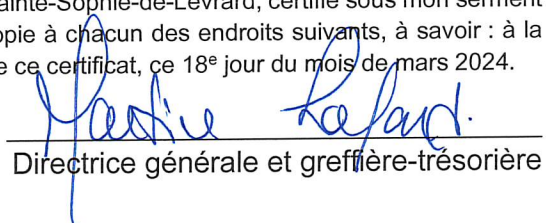
Donné à Saint-Pierre-les-Becquets ce 18^e jour du mois de mars 2024.



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Mme Martine Lafond, greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : à la mairie et au bureau de poste. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de mars 2024.



Directrice générale et greffière-trésorière